



Assemblée générale

Distr. limitée
12 février 2003
Français
Original: anglais

Comité spécial sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens

24-28 février 2003

Ordre du jour provisoire de la réunion du Comité spécial

Qui se tiendra au Siège des Nations Unies
le lundi 24 février 2003, à 10 heures

1. Ouverture de la séance.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Consolidation des acquis et règlement des questions en suspens, l'objectif étant d'élaborer un instrument susceptible d'emporter l'adhésion générale sur la base du projet d'articles relatifs aux immunités juridictionnelles des États et de leurs biens que la Commission du droit international a adopté à sa quarante-troisième session, ainsi que des discussions et conclusions du Groupe de travail à composition non limitée de la Sixième Commission et du Comité spécial, et de faire des recommandations quant à la forme que prendra l'instrument.
6. Adoption du rapport.

